

Publié le 20 octobre 2016

Sem, Spl, SemOp, des outils pour l'attractivité de votre territoire !

C'est devant une salle comble que Gérard Chenoz, président de la Fédération des Epl de Provence-Alpes-Côte d'Azur a ouvert cette réunion de découverte des opportunités offertes par la gamme Epl, spécifiquement dédiée aux élus régionaux et bien sûr aux présidents d'Epl.



Le président Chenoz a rappelé le poids économique très important des 98 Epl régionales, mais aussi le potentiel de développement tout aussi remarquable dans de nouveaux champs d'activités (tourisme, eau, énergies, développement économique...), soit à l'initiative des Epl existantes, soit à travers la création de nouvelles Sem, Spl et SemOp.

Invité d'honneur de cette séquence régionale, **Jean-Marie Sermier**, député-maire de Dole, vice-président de la FedEpl, est revenu sur les principaux atouts de ces Epl pour les collectivités locales et a dressé un état des lieux des secteurs dans lesquels les Epl se développent le plus.

En 3 ans, les collectivités locales, de toute taille, ont constitué près de 200 nouvelles Epl, pour porter de nouveaux projets, ou en relai d'une gestion associative ou d'une délégation à un opérateur privé. Cet essor illustre bien la volonté des élus de participer activement à la gouvernance des services publics dont ils ont la responsabilité. L'occasion pour Jean-Marie Sermier de prendre exemple sur les 2 premières SemOp créées en France, et qu'il préside : Doléa Eau et Doléa Assainissement.

En écho, **Franck Masselus**, vice-président de Chartres métropole, Président de la Spl Chartres Aménagement, a présenté le cas symptomatique de la ville et de l'agglomération de Chartres, qui misent fortement sur l'économie mixte pour booster le développement local. Dernière née, la SemOp CM'Eau vise ainsi à instituer un partenariat fort entre l'opérateur (Aqualter) et la collectivité délégante du service public de l'eau.

En matière de développement économique aussi, les Epl sont les outils privilégiés par les collectivités. A Istres, avec la Spl Pôle aéronautique présidée par le maire **François Bernardini**, ou à Port-Saint-Louis du Rhône, avec la Spl Pôle Nautisme présidée par le maire **Martial Alvarez**, la vocation de ces outils est de structurer toute une filière économique, à partir des ressources touristiques et industrielles du territoire, mais également en misant sur l'implantation de nouvelles entreprises séduites par le dynamisme de ces deux communes de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Les territoires ultramarins ne sont pas en restant, à l'image de la Spl Tamarun et de son incroyable polyvalence, comme l'a évoqué son président Yoland Velleyen.



En clôture de séance, **Elisabeth Touton**, adjointe au maire de Bordeaux et présidente de la Sem In Cité, a repris la flamme olympique et invité le public à participer en nombre au prochain Congrès des Epl qui se déroulera en 2017 à Bordeaux.

Photo : ©stlaure@gmail.com